

31.07.2020 - 18:41 Uhr

Tests COVID-19 obligatoires pour les passagers en provenance des pays à risque

Tests COVID-19 obligatoires pour les passagers en provenance des pays à risque

À compter du samedi 1er août 2020, des tests de dépistage COVID-19 seront mis en place de manière obligatoire et systématique à l'EuroAirport pour tous les passagers en provenance des pays à risque élevé d'infection, conformément à la législation française. Les vols concernés à l'aéroport sont actuellement ceux en provenance d'Israël, de Serbie et de Turquie. L'obligation de se soumettre à un test de dépistage est valable pour tous les passagers, quel que soit le territoire sur lequel ils souhaitent entrer, que ce soit la France ou la Suisse. Si un test négatif permet aux passagers se rendant en France de ne pas se soumettre à l'obligation de quarantaine, ce test ne permet pas de passer outre la quarantaine pour les passagers se rendant en Suisse.

Les tests de dépistage COVID-19 requis par le gouvernement français sont obligatoires et systématiques depuis le 1er août 2020 pour les passagers arrivant à l'EuroAirport en provenance d'une [liste de pays classés "rouges"](#), y compris pour les personnes se rendant en Suisse. En l'état actuel, ceci concerne les vols en provenance d'Israël, de Serbie et de Turquie. Les tests sont effectués directement à l'aéroport, avant les contrôles de passeport, et sont menés par l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Les délais d'attente seront en conséquence prolongés.

Les passagers se rendant en Suisse et en provenance d'Etats ou de régions figurant sur la [liste suisse des pays à risque d'infection](#) doivent toujours respecter l'obligation de se placer en quarantaine, selon les directives du 6 juillet 2020. Ils doivent prévenir les autorités cantonales de santé de leur lieu de résidence ou de séjour, et respecter une quarantaine de 10 jours.

L'EuroAirport met tout en place aux côtés des autorités afin de réduire autant que possible la gêne occasionnée.

Contact :

Claire FREUDENBERGER, Responsable communication externe

Tél.: +33 (0)7 72 35 67 60

E-mail : media@euroairport.com

Flughafen Basel-Mulhouse | Postfach | CH-4030 Basel
Aéroport Bâle-Mulhouse | BP 60120 | F-68304 Sain-Louis Cedex

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100075401/100852802> abgerufen werden.